

Des aides pour l'habitat privé

Page modifiée le jeudi 14 novembre 2024 • Données Ville du Mans

Le Mans Métropole déploie un programme d'amélioration de l'habitat privé pour accompagner les propriétaires dans la transition énergétique.



Un premier bilan (très) encourageant. Lancé en octobre 2023 par Le Mans Métropole, le [programme d'amélioration de l'habitat privé](#) permet d'accompagner gratuitement les propriétaires privés éligibles aux aides Agence nationale de l'habitat (Anah) dans leurs projets de rénovation.

Ce programme apporte un **conseil expert** en partenariat avec le bureau d'études **Citémétrie** sur le projet et facilite la **recherche de subventions**. Il complète également l'offre du [Service unique pour la rénovation énergétique](#) (Sûre) mis en place en 2022 à l'échelle du Pays du Mans.

« Après une année, nous avons traité 112 dossiers

d'accompagnement représentant une aide à l'amélioration de l'habitat privé de l'ordre de **520 582€ pour Le Mans Métropole** », explique Christine Poupineau, vice-présidente déléguée au Logement et à l'urbanisme.

Dix propriétaires bailleurs et 102 propriétaires occupants ont ainsi pu réaliser plus de **6M€ de travaux** financés à hauteur de **4M€ par l'Anah**.

Ce programme initié pour **trois années**, a pour objectif de permettre la rénovation de 352 logements par an sur l'ensemble des 20 communes de l'agglomération mancelle.